

Communiqué de presse

**La communauté portuaire de Marseille-Fos étend son offre de service AP+ auprès de ses plateformes intérieures**

Marseille, 24 mars 2011

**La communauté portuaire et le Grand Port Maritime de Marseille proposent aux professionnels du transport international une connexion à sa plateforme AP+.**

Cette connexion pourra se faire soit par accès direct soit à travers un réseau de plateformes portuaires, fluviales, terrestres et aéroportuaires.

La connexion permettra à chaque professionnel d'agir directement dans AP+ en sa qualité propre et en fonction de son profil professionnel, dès lors qu'il est agréé par la douane exactement comme doit l'être le professionnel portuaire.

Cette décision a été prise le 22 mars à l'unanimité des représentants des professions de la place portuaire de Marseille-Fos représentées au Conseil de Surveillance de Marseille Gyptis International : Union Maritime et Fluviale (UMF), Associations des transitaires-commissionnaires de transports, des agents maritimes, des armateurs, des manutentionnaires, ainsi que le Grand Port Maritime de Marseille.

Elle s'inscrit dans la démarche qualité totale de la place en garantissant transparence et rapidité d'action à tous les acteurs collaborant à l'exportation ou à l'importation des marchandises, où qu'ils se situent.

Hervé Ballardur, Président de l'UMF a déclaré : « *Par ce geste fort nos professions portuaires démontrent leur volonté de fluidifier et de faciliter les échanges avec l'hinterland naturel du Port de Marseille-Fos en mettant à la disposition de leurs confrères de l'intérieur cet outil performant.* »

Jean-Claude Terrier, Président du Directoire du GPMM ajoute : « *Une décision d'ouverture capitale qui concrétise notre volonté de collaboration avec l'ensemble des professionnels. Un outil structurant de développement et de valorisation de l'hinterland du port de Marseille Fos* ».

➤ **Qu'est-ce qu'AP+ ?**

Le Cargo Community System (CCS) AP+ a été créé pour répondre aux besoins de fluidité, de sécurité et de traçabilité de la marchandise. Il optimise, agrège, automatise, orchestre et sécurise les processus métiers des acteurs privés et publics (Douane, Autorité Portuaire, services vétérinaires et phytosanitaires) d'une communauté logistique portuaire ou aéroportuaire.

➤ **Bénéfices clés d'AP+**

Le CCS AP+ améliore la compétitivité de tous les acteurs de la chaîne logistique en garantissant :

- L'accélération du passage de la marchandise grâce à l'automatisation des procédures et à l'élimination des processus inefficaces
- La sécurisation de la chaîne logistique en fournissant à tous les acteurs des informations fiables en temps réel
- L'augmentation de la productivité par la réduction des coûts d'exploitation (gestion documentaire, accès à l'information, déplacements...)
- La simplification et l'optimisation des processus pour une meilleure fluidité des échanges d'information et des mouvements de marchandises
- La diminution des impacts environnementaux par la dématérialisation des documents et la suppression des déplacements inutiles des personnes et des marchandises

*Les conditions d'accès seront à demander directement au « service utilisateurs » de Marseille Gyptis International (MGI) au 0825 001 925 (à partir du mardi 12 avril)*

**Le Grand Port Maritime de Marseille  
et l'Union Maritime et Fluviale de Marseille-Fos**

---

Contacts :

UMF : Marie-Hélène Pasquier – 04 91 99 49 90  
GPMM : Claire Battédou – 04 91 39 42 01